

## Rapports de recherche - 2007

### Les prestations et services d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Comparaisons internationales Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni

**#41 - décembre 2007 - Nicolas Grivel, Nathalie Georges, Dominique Méda**

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'études de l'emploi et l'Inspection générale des affaires sociales, visant à apporter un éclairage sur le contenu des pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans d'autres pays européens. Trois pays ont été étudiés dans ce cadre : Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. Ils font chacun l'objet d'un rapport spécifique. Un rapport de synthèse dégage par ailleurs les grandes lignes de convergence et de divergence entre les différents systèmes et leurs réformes récentes.

**+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)**

### Les prestations et services d'accompagnement des demandeurs d'emploi au Royaume-Uni

**#40 - décembre 2007 - Nicolas Grivel, Nathalie Georges, Dominique Méda**

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'études de l'emploi et l'Inspection générale des affaires sociales, visant à apporter un éclairage sur le contenu des pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans d'autres pays européens. Trois pays ont été étudiés dans ce cadre : Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. Ils font chacun l'objet d'un rapport spécifique. Un rapport de synthèse dégage par ailleurs les grandes lignes de convergence et de divergence entre les différents systèmes et leurs réformes récentes.

**+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)**

## **Les prestations et services d'accompagnement des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas**

**#39 - décembre 2007 - Nicolas Grivel, Nathalie Georges, Dominique Méda**

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'études de l'emploi et l'Inspection générale des affaires sociales, visant à apporter un éclairage sur le contenu des pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans d'autres pays européens. Trois pays ont été étudiés dans ce cadre : Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. Ils font chacun l'objet d'un rapport spécifique. Un rapport de synthèse dégage par ailleurs les grandes lignes de convergence et de divergence entre les différents systèmes et leurs réformes récentes.

**+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)**

## **Les prestations et services d'accompagnement des demandeurs d'emploi en Suède**

**#38 - décembre 2007 - Nicolas Grivel, Nathalie Georges, Dominique Méda**

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'études de l'emploi et l'Inspection générale des affaires sociales, visant à apporter un éclairage sur le contenu des pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans d'autres pays européens. Trois pays ont été étudiés dans ce cadre : Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. Ils font chacun l'objet d'un rapport spécifique. Un rapport de synthèse dégage par ailleurs les grandes lignes de convergence et de divergence entre les différents systèmes et leurs réformes récentes.

**+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)**

## **Âges, santé, travail : quelles évolutions ? Quinze ans de travaux du Créapt. Actes du séminaire Vieillissement et Travail, année 2006**

**#37 - novembre 2007 - Creapt-EPHE**

L'édition 2006 du séminaire « Vieillissement et travail » organisé par le Créapt revêtait un caractère particulier. Ce centre de recherches, constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt depuis 1991 – avec la participation conjointe de ministères, d'universités et de grandes entreprises – atteignait une étape marquante de son propre parcours. Quinze ans d'existence constituent un « compte rond » qui incite à tirer quelques enseignements d'une phase de recherche. En outre le groupement était en voie de renouvellement à la fin 2006 (renouvellement décidé depuis lors), et devait à cette occasion réfléchir aux axes de travail dont il allait se doter pour les années à venir.

Usuellement le Créapt accorde à ses propres travaux, dans les séminaires qu'il organise, une place limitée<sup>1</sup>. Le choix a été fait, cette fois, de déroger à cette pratique. Les interventions sont centrées sur les recherches du Créapt lui-même, leurs orientations, leurs méthodes, les connaissances qu'elles apportent, les difficultés auxquelles elles se heurtent, les lacunes qu'elles manifestent, les inflexions qu'elles ont connues et devraient connaître. Comme tout bilan, celui-ci est

marqué par les itinéraires et les points de vue de celles et ceux qui y contribuent. Ce parti pris de subjectivité impliquait cependant une concertation interne à l'équipe pour préparer les synthèses, et l'appel à des personnalités scientifiques extérieures au Créapt, conviées à réagir après la présentation de ces synthèses. Ce double souci a déterminé le déroulement du séminaire, et le plan du présent rapport.

Dans la séance introductive (chapitre 1), Serge Volkoff décrit les principales évolutions qui ont constitué la toile de fond des recherches sur le vieillissement au travail. Évolutions démographiques, avec l'accroissement du nombre de quadragénaires et quinquagénaires, l'instabilité des politiques sociales en matière de fin de vie active, le maintien des pratiques de mise à l'écart des âgés dans les entreprises, et la persistance d'une aspiration forte à la retraite précoce, en France tout au moins. Évolutions du travail, aussi, avec des astreintes physiques qui demeurent élevées, et avec l'expansion des multiples formes du « productivisme réactif » (horaires décalés, travail dans l'urgence, réorganisations fréquentes...), autant de caractéristiques susceptibles de poser aux salariés vieillissants des problèmes spécifiques.

Les chapitres 2 à 7 sont consacrés à trois synthèses des recherches du Créapt sous trois angles différents, présentées par des membres de l'équipe (chapitres 2, 4, 6), chacune d'elles étant « discutée » ensuite (chapitres 3, 5, 7) par une personnalité extérieure.

Anne-Françoise Molinié et Valérie Pueyo traitent de la place des questions de santé dans les recherches sur les relations âge/travail (chapitre 2). Elles montrent que les préoccupations centrées sur l'involution des capacités au fil de l'âge ont laissé place à des schémas plus complets. Des processus de déclin et de construction sont mis en évidence, ainsi que l'imbrication entre ces deux registres (« l'expérience du déclin »). Les régulations collectives liées à la santé, d'une part, et le rôle essentiel des dimensions temporelles, d'autre part, occupent dans les recherches une place croissante. La conception et l'usage d'outils quantitatifs favorisent le rapprochement entre divers niveaux d'analyse, et consolident les cadrages démographiques, non sans que s'ouvrent à cette occasion des débats méthodologiques, notamment avec l'épidémiologie ou la psychodynamique du travail.

Yvon Quéinnec, dans son intervention de discutant (chapitre 3), note que la présence de l'âge comme variable structurante de l'analyse tend dès lors à s'estomper. Les approches diachroniques des relations entre, d'une part la santé et son évolution (dans une acception large des enjeux de santé, incluant les capacités cognitives, l'estime de soi...) et d'autre part le travail et ses changements (l'intensification, par exemple), demeurent essentielles. Ces questions ne peuvent se traiter sous l'angle exclusif des « expositions » en milieu professionnel, compte tenu de la régulation des conditions de travail par l'opérateur. Selon Y. Quéinnec, ces recherches, centrées jusqu'ici sur les situations de travail elles-mêmes, gagneraient à prêter davantage d'attention aux différenciations sexuées, à la vie hors travail, ou aux statuts précaires.

Les relations entre âges et apprentissage font l'objet d'une deuxième synthèse, proposée par Catherine Delgoulet et Corinne Gaudart (chapitre 4). Rendant compte des demandes de recherche, elles expliquent que les mutations des systèmes de production impliquent de surmonter les obstacles en matière de formation des âgés. Elles classent les études selon divers objectifs d'apprentissage : le développement de la polyvalence (avec une réflexion sur la signification de celle-ci), l'appropriation de nouveaux outils (dépendante des rythmes d'acquisition imposés), l'inculcation de normes de travail (éprouvante si les pratiques antérieures sont mésestimées), le changement de métier ou les débuts de l'activité professionnelle (et les conditions d'une transmission des savoirs). Dans tous ces cas l'enjeu essentiel est celui de la cohérence des relations entre apprentissage et activité de travail.

Ces recherches suscitent des interrogations de la part de Marianne Lacomblez (chapitre 5). Elle se demande si certaines études n'auraient pas une fonction d'alibi : une partie des situations décrites relèvent d'options manifestement néfastes dans la gestion des itinéraires professionnels et des apprentissages, et l'on peine à croire que l'entreprise ait dû attendre ces études pour s'en rendre compte. Elle suggère que les « résistances » des âgés vis-à-vis des apprentissages relèvent parfois d'une posture critique vis-à-vis de la légitimité de ceux-ci, à tel stade du parcours professionnel, et dans tel contexte social. Ce qui l'amène à souligner les impasses de modèles d'analyse comme celui de Karasek, dès lors que le souci d'accroître la « créativité » dans le travail n'est pas confronté à une appréciation des potentialités d'action, individuelles et collectives, dont le salarié dispose pour influencer sur sa situation.

La troisième synthèse est consacrée aux aspects collectifs du travail, et présentée par Dominique Cau-Bareille (chapitre 6). L'auteure propose trois angles d'attaque : le collectif comme source potentielle de régulation (vis-à-vis des contraintes d'horaires, des pénibilités physiques...) avec, quand c'est possible, le déploiement de stratégies d'évitement chez les anciens, mais de ce fait le risque d'une surexposition des jeunes salariés ; le collectif comme facteur de fragilisation des stratégies individuelles (parce que les modes opératoires communs sont parfois « coûteux », voire deviennent des facteurs de marginalisation ou d'exclusion pour ceux à qui ils ne conviennent pas) ; enfin, le collectif comme lieu de confrontation des compétences (avec les multiples formes de tutorat, les obstacles qu'elles rencontrent en pratique, et la mobilisation qu'elles réclament chez les novices).

À titre de discussion de cette troisième synthèse, Annie Weill- Fassina (chapitre 7) rappelle que les travaux du Créapt - ceux par exemple qui portent sur le rôle des anciens dans la fiabilité des systèmes de production, ou sur les

transmissions de savoirs entre générations - s'intègrent dans tout un développement des recherches ergonomiques sur les composantes collectives de l'activité, en particulier celles qui distinguent les gestions « verticales » et « horizontales » de celle-ci. Elle insiste sur les préoccupations méthodologiques que les études du Créapt, comme toute recherche sur l'activité collective, ont dû intégrer. Elle propose une réflexion sur les termes utilisés pour caractériser cette activité collective, et sur les différentes fonctions que celle-ci assure. Elle se demande enfin si les évolutions actuelles de l'organisation du travail ne vont pas restreindre l'espace des régulations collectives.

Les chapitres 8 à 10 sont consacrés à d'autres interventions de « discutants », auxquels n'était pas assigné un angle d'attaque particulier (santé, apprentissages, collectif...), mais qui avaient mission de situer plus largement les travaux du Créapt dans différents univers : celui de la recherche en ergonomie et de ses évolutions (C. Teiger, chapitre 8), celui des connaissances et pratiques de prévention en santé au travail (Y. Roquelaure, chapitre 9), et celui des politiques sociales (M. Elbaum, chapitre 10).

Catherine Teiger évoque les études des années 1960 ou 1970 qui attiraient l'attention sur les âges limites dans certaines situations de travail et proposaient des explications à ce modelage démographique. Elle restitue la genèse d'une distinction entre un vieillissement « produit » par le travail, et un vieillissement « naturel » qui modifie le rapport à certaines contraintes. Elle porte un jugement positif sur les composantes interdisciplinaires dans les recherches du Créapt, et sur les approches couplées entre déclin des fonctions et construction d'expérience, mais elle souhaite que soient explicitées les postures des chercheurs dans leur intervention en entreprises. Ce serait nécessaire en particulier pour repérer le « coût » des stratégies et des apprentissages. Par ailleurs, à l'instar d'Y. Quéinnec, elle souligne l'intérêt qu'il y aurait à faire une large place aux analyses sexuées et aux éléments de la vie hors travail.

Yves Roquelaure interroge l'apport des recherches du Créapt pour les politiques de prévention, en se centrant sur l'exemple des troubles musculo-squelettiques, dont il rappelle d'abord l'ampleur, usuellement sous-estimée, et le fort lien avec l'âge (pour les douleurs de l'épaule, notamment) – alors que les expositions aux risques demeurent élevées chez les âgés, et que les aménagements de postes sont rares. C'est pourquoi il regrette que le Créapt prête une attention insuffisante à la chronicité des pathologies. Plusieurs acquis, en revanche, lui semblent précieux : la réflexion sur les « ressources » de l'expérience, l'attention portée aux effets différés des contraintes de travail, et l'interrogation sur les marges de manœuvre déployées ou restreintes par l'organisation. Mais l'appropriation de ces connaissances, dans les entreprises et dans les politiques publiques de santé au travail, reste à développer.

Selon Mireille Elbaum, des progrès méthodologiques seraient nécessaires : la prise en compte du chômage et des mobilités dans l'analyse des relations santé/ travail ; le couplage de divers niveaux de lecture de la santé ; l'interrogation sur les limites des informations recueillies par les médecins du travail ; l'extension des secteurs étudiés. Elle propose ensuite une réflexion sur les comportements en fin de vie active. Des dispositifs financiers suffiraient-ils pour façonner l'évolution de ces comportements ? Les travaux du Créapt fournissent ici de sérieux contre-arguments, mais la question de « l'horizon » réglementaire mérite qu'on l'examine, à condition de réfléchir à des modulations selon la pénibilité du travail. Elle insiste enfin sur les inégalités sociales de santé, fortes après 40 ans : le travail doit être interrogé, comme facteur différencié de risque, et dans sa capacité à accueillir des personnes dont la santé est déficiente.

Comme pour les séminaires précédents, les réactions des participants aux diverses interventions sont également restituées, de façon condensée, dans ce rapport.

**+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)**

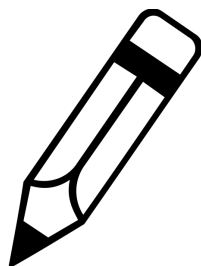
## **Les familles monoparentales en France**

### **#36 - juin 2007 - Anne Eydoux, Marie-Thérèse Letablier, avec la collaboration de Nathalie Georges**

Ce rapport explore la catégorie des « familles monoparentales », la diversité des situations qu'elle recouvre, et les défis qu'elle pose à l'heure actuelle aux politiques publiques. La diversification des trajectoires familiales a fragilisé certaines familles, et tout particulièrement les familles dites « monoparentales », particulièrement concernées par la pauvreté et la précarité de l'emploi et des conditions de vie. Importé en France dans les années 1970, le concept de « famille monoparentale » émerge comme catégorie des politiques familiales et sociales. Statistiquement, les familles monoparentales sont définies par l'INSEE comme constituées d'une mère ou d'un père de famille sans conjoint avec un

ou plusieurs enfants. Les familles monoparentales constituent une population en forte augmentation, et ce faisant, la proportion d'enfants vivant dans de telles familles croît constamment. Mais ces familles se caractérisent par une grande diversité, et leur structure a profondément changé, puisque une large partie d'entre elles sont dues à une séparation et non plus au veuvage comme dans le passé. Certaines familles monoparentales se distinguent par un cumul de vulnérabilités : jeunesse du parent et de ses enfants, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage à la précarité de l'emploi. Le risque de pauvreté est donc élevé pour ces familles, d'autant plus que le lien à l'emploi est faible et souvent problématique, ou que les parents sont faiblement qualifiés, compte tenu de la faible qualité des emplois auxquels ils peuvent prétendre, et compte tenu aussi des difficultés qu'ils rencontrent pour faire garder leurs enfants. Les politiques publiques ont cherché à s'adapter à la diversification des formes familiales et ont mis en œuvre des dispositifs de soutien aux familles monoparentales, non seulement sous forme de prestations et d'allocations mais également sous forme d'aides au recouvrement des pensions familiales ou à la pacification des conflits parentaux. Toutefois, ces politiques doivent repenser leur action pour limiter l'appauvrissement d'une partie croissante de ces pauvres et se trouvent confrontées à de nouveaux défis, comme en témoignent les récents rapports publics et les propositions qu'ils formulent.

+ [Télécharger le rapport \(pdf\)](#)



## Les numéros parus

+ [Depuis 2018](#)

+ [2017](#)

+ [2016](#)

+ [2015](#)

+ [2014](#)

+ [2013](#)

+ [2012](#)

+ [2011](#)

+ [2010](#)

+ [2009](#)

+ [2008](#)

+ [2006](#)

+ [2005](#)

+ [2004](#)

+ [2003](#)

+ [2002](#)

+ [2001](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/rapports-de-recherche/rapports-de-recherche-2007-954195.kjsp?RH=150762680329C>